

*Questions orales***LA DÉFENSE NATIONALE****LES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE EN MER—LA NÉCESSITÉ D'UNE AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ—LES MESURES ENVISAGÉES**

M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est): Monsieur l'Orateur, en l'absence du ministre des Transports, puis-je poser ma question au ministre de la Défense nationale? Le ministre des Transports, dans son communiqué de 11 heures ce matin, a fait l'aveu tragique que les services de recherche et de sauvetage maritimes n'étaient plus suffisants. D'autre part, jusqu'ici cette année, dix pêcheurs de la côte est et de la côte ouest du Canada ont perdu la vie. Comme le rapport du groupe spécial sur la pêche ne sera pas prêt à être présenté au cabinet avant le milieu de 1976, puis-je demander au ministre quelles mesures immédiates il prend pour s'assurer du maximum d'efficacité du service de protection de nos pêcheurs?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, les responsabilités sont partagées. Le ministère de la Défense nationale est chargé de la recherche aérienne et le ministère des Transports, de tout ce qui entoure le sauvetage et la recherche le long des côtes et en mer. Je ne peux commenter les propos tenus par mon collègue ce matin, car je n'en ai pas pris connaissance, et je ne lui ai pas parlé.

M. McGrath: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. C'est justement le partage des responsabilités qui est au cœur du problème. Tandis que le ministre songe à dépenser des millions de dollars pour l'achat d'équipement d'une société américaine, ne pourrait-il pas trouver quelques dollars de plus pour assurer la protection de nos pêcheurs jusqu'à ce que le rapport du comité d'étude soit prêt?

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, l'avion patrouilleur à long rayon d'action que nous achetons va nous aider à connaître la position des flottes de pêche, ce qui est important dans nos opérations de recherche et de sauvetage.

LES EXPRESSIONS CONTRADICTOIRES D'OPINIONS AU SUJET DE LA VALEUR DES SERVICES DE RECHERCHE ET DE SAUVETAGE EN MER—DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à l'intention du ministre de la Défense nationale. Le 8 avril 1975, soit il y a 365 jours, le ministre a laissé entendre à la Chambre, comme en fait foi le hansard à la page 4595, que nos ressources de sauvetage par air et par mer étaient à son avis suffisantes. Aujourd'hui, le 7 avril 1976, le ministre des Transports les déclare insuffisantes. Le ministre est-il en mesure de modifier son opinion? Aurait-il l'obligance de rectifier les choses?

L'hon. James Richardson (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, j'ai dit il y a un instant que ma réponse ne valait pas pour les responsabilités du ministère des Transports, qui est chargé de l'aspect maritime des opérations de recherches et de sauvetage. De nombreux sauvetages ont été réussis non seulement avec le concours d'avions de recherches mais également avec celui des ressources du ministère des Transports. C'est dans ce sens-là que je parlais du caractère suffisant des ressources du centre de sauvetage.

[M. Paproski.]

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre veut-il dire que ces deux ministères ne se sont pas consultés dans cette affaire importante? Entre-temps, nous perdons encore des pêcheurs sur les deux côtes.

M. Richardson: Monsieur l'Orateur, non, je ne dis pas cela. Le ministère des Transports et le ministère de la Défense nationale ont collaboré étroitement et se sont consultés sans arrêt au sujet de cette affaire.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES**L'IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE ET L'OBSERVANCE DES LOIS DU CANADA—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle fait suite à la réponse qu'il m'a donnée lundi dernier lorsqu'il m'a dit qu'au cours de l'année précédente environ 5,516 diplomates étrangers accusés d'enfreindre les lois canadiennes n'ont pu être poursuivis parce qu'ils ont invoqué l'immunité diplomatique. Mais on ne saurait considérer des poursuites comme des tracasseries visant à empêcher les diplomates d'accomplir leurs charges officielles au Canada; aussi j'aimerais que le ministre nous dise quelles mesures le gouvernement compte prendre à l'égard des États récalcitrants, qui à présent se moquent de la loi canadienne, afin qu'ils demandent à leurs diplomates de respecter la loi et d'accepter la responsabilité de leurs actes au Canada?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je sais ce qu'il faut répondre à la question du député. Les diplomates étrangers au Canada bénéficient, pour ainsi dire des privilèges de l'immunité diplomatique, tout comme nos diplomates qui sont à l'étranger. Je pense que les diplomates qui résident au Canada devraient examiner la question globalement et voir entre eux s'ils ne peuvent pas se conformer aux habitudes canadiennes. Nous encourageons les diplomates canadiens à l'étranger à respecter les lois des pays hôtes et à ne pas chercher à y échapper sous le couvert général de l'immunité.

LA CONFÉRENCE HABITAT À VANCOUVER—L'ACQUITTEMENT DES FRAIS DE SÉJOUR PAR LES DÉLÉGUÉS—LES PRÉCAUTIONS ENVISAGÉES

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai une question supplémentaire. De nombreux délégués qui ont assisté à la conférence de Stockholm sur l'environnement en 1972 ont quitté cette ville sans payer, entre autres, leurs factures d'hôtel; le gouvernement a-t-il pris des mesures pour s'assurer que les délégués qui participeront à la conférence Habitat, à Vancouver, ne quitteront pas le pays en laissant eux aussi des notes d'hôtel et d'autres factures impayées?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne pense pas qu'il y aura de difficulté de ce genre avec Habitat. Je pense que les hôtes de Vancouver paieront leurs factures, avec la collaboration des directions hôtelières.